

Le contrat de Travail Temporaire : contenu et rédaction (Formation en e- Learning)

PUBLIC

Tout permanent d'une agence de travail temporaire étant amené à réaliser des contrats

OBJECTIFS

Prendre connaissance des éléments essentiels d'un contrat de travail temporaire

Connaître les différents cas de recours à l'intérim

Apprendre à rédiger un contrat selon la réglementation en vigueur

NIVEAU REQUIS

Permanent dont la fonction évolue vers la rédaction de contrats ou permanent souhaitant revoir et approfondir ses connaissances en termes de rédaction de contrats

PÉDAGOGIE

Fiches mémo téléchargeables

QCM / QCU

Glisser/déposer

Vidéos et images interactives

Infographies numériques

Formation en e-learning via la plateforme Apolearn

Quiz d'évaluation à la fin de chaque chapitre

ENCADREMENT

Encadrement pédagogique

Juliette BOLL

Juriste chez Inter'Pro Formation

juliette@interpro-formation.fr

Tél. : 03.89.74.07.42

Encadrement technique

Laetitia SCHOTT

Responsable administrative et formation chez Inter'Pro Formation

laetitia@interpro-formation.fr

Tél. : 07.83.44.01.21

Présentation

- Présentation d'Inter'Pro Formation
- Présentation de la formation

Chapitre 1 : Le contrat de travail temporaire (CTT)

- Module 1 : les modalités administratives obligatoires
- Module 2 : définitions et mentions obligatoires du contrat
- Module 3 : le terme précis et la durée minimale
- Module 4 : les modalités du contrat

Chapitre 2 : Les cas de recours et rédaction des contrats

- Module 1 : les cas de recours
- Module 2 : la rédaction du CTT
- Module 3 : le rappel sur les contrats

Chapitre 3 : Le délai de carence

- Module 1 : application et exceptions (cas général)
- Module 2 : les sanctions
- Module 3 : les particularités liées à l'ordonnance Macron (cas spécifiques)

Chapitre 4 : Les conditions de travail

- Module 1 : les durées du travail
- Module 2 : les EPI
- Module 3 : la pénibilité
- Module 4 : les jours fériés, ponts et jour de solidarité

Chapitre 5 : La rémunération de l'intérimaire

- Module 1 : le salaire et le bulletin de paie
- Module 2 : les IFM et ICP
- Module 3 : les déplacements
- Module 4 : les intempéries

Chapitre 6 : Les interdictions

- Module 1 : les cas de recours interdits

Chapitre 7 : Rappels et exercices sur la rédaction des contrats

Quiz final : Évaluation sommative

Le délai d'assistance pédagogique et/ou technique est en moyenne de 48h à compter de la réception de la demande. Ce délai reste variable en fonction de la disponibilité des encadrants

DURÉE

4 heures estimées

ÉVALUATION

Chaque module comporte systématiquement une évaluation formative ainsi qu'une mesure de satisfaction du stagiaire. La réalisation de l'ensemble des exercices ainsi que la visualisation complète de chaque module permettent la validation du module concerné afin de passer au module suivant